

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COLMAR, LE 05 JANVIER 2026

CP - Recensement de la population à Colmar (15 janvier - 21 février 2026)

Le recensement de la population se déroulera du 15 janvier au 21 février 2026. À Colmar, des agents recenseurs munis d'une carte officielle effectueront les démarches auprès d'un panel de 2 888 foyers.

Participer au recensement est une obligation. Il est recommandé d'utiliser le questionnaire en ligne, moyen plus rapide, plus simple et moins coûteux. Les codes confidentiels de connexion seront remis par les agents recenseurs ou déposés dans les boîtes aux lettres.

En l'absence d'outil informatique, des formulaires papier resteront proposés.

Une réponse rapide de la part des habitants facilitera le recueil des informations et évitera aux agents recenseurs de multiplier les passages inutiles à votre domicile.

La Ville de Colmar remercie par avance les habitants du bon accueil qu'ils réservent aux agents recenseurs.

Pour toute information complémentaire, veuillez prendre contact avec le Service état civil et élections au 03.68.09.03.37. ou au 03.68.09.03.41.

CONTACT PRESSE

Cécile Walschaerts
Attachée de presse
cecile.walschaerts@colmar.fr - 03 89 20 68 83 - 06 79 80 49 18
Ville de Colmar - Colmar Agglomération

colmar.fr